

Communiqué de presse

Ressource eau - La Banque des Territoires et l'agence de l'eau Adour-Garonne renforcent leur partenariat stratégique pour une gestion durable de l'eau dans le cadre du 12ème programme 2025-2030

Toulouse, le 11 juin 2025

Symbole d'un engagement collectif et solidaire face aux enjeux du changement climatique, le 12e programme d'intervention Eau 2025-2030 de l'agence de l'eau Adour-Garonne fédère les acteurs du bassin autour d'un objectif commun : préserver durablement la ressource en eau. Il bénéficie à ce titre du soutien renouvelé de la Banque des Territoires mobilisée à travers son offre de prêts adaptés aux collectivités locales et d'une palette d'outils d'ingénierie de projets. Face à l'accélération des impacts du changement climatique, notamment dans le Grand Sud-Ouest, les deux partenaires réaffirment leur ambition de renforcer et d'accélérer leur action conjointe pour sécuriser l'accès à l'eau et préserver les milieux aquatiques.

Partenaires depuis 2018, l'agence de l'eau et la Banque des Territoires tirent un bilan positif de leur collaboration illustrant la dynamique et la complémentarité de leurs financements respectifs, ainsi que la capacité à porter ensemble des appels à projets innovants.

Pour les 6 années à venir, face au changement climatique et aux défis que le territoire doit relever, les deux acteurs se rejoignent autour des 4 grandes priorités du 12^{ème} programme 2025-2030 :

1. Accompagner le développement des politiques de l'eau dans les territoires.
2. Assurer les équilibres entre ressource disponible, usages et besoins des milieux aquatiques en recherchant la sobriété et en déployant le mix de solutions pertinentes.
3. Préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur biodiversité.
4. Protéger la qualité de l'eau.

Dans cette perspective, leur volonté commune est triple :

- Rendre plus opérationnelle leur collaboration,
- Massifier leur intervention en faveur des projets,
- Mieux partager leurs compétences et moyens pour être plus efficaces.

Une feuille de route commune structurée autour de 3 leviers opérationnels concrétise sur le terrain ces engagements.

- **Contrats de Progrès départementaux**

Ces contrats permettront d'identifier, dans chaque département, les projets prioritaires à concrétiser et en travaillant en amont sur leurs conditions de financement.

- **Mis en place d'un guichet unique pour faire émerger les projets des collectivités et faciliter leur financement**

Afin de faciliter les démarches des collectivités dans le cadre du financement des travaux prioritaires d'infrastructures dans le domaine de l'eau (petit et grand cycles), un guichet unique permettra désormais de déposer une seule et même demande pour solliciter simultanément une subvention de l'agence de l'eau et un prêt de long terme auprès de la Banque des Territoires (AquaPrêt).

Accessible aux maîtres d'ouvrage sur la plateforme **RIVAGE**, ce dispositif facilitera l'émergence et la concrétisation des projets territoriaux.

- **Financement renforcé de l'ingénierie de projets (études amont)**

En complément des aides financières mobilisées par l'agence de l'eau, la Banque des Territoires mettra à la disposition des collectivités une enveloppe de crédit d'ingénierie supplémentaire pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre les projets au travers du cofinancement d'études stratégiques et d'études de faisabilité pour les projets structurants.

- **Le collectif Aquagir en appui**

Aquagir est une plateforme innovante construite par 6 membres fondateurs (ANEB, la Banque des Territoires, le BRGM, le Cercle Français de l'eau, les pôles de compétitivité de la filière eau Aqua-Valley et Aquanova et l'UIE) qui met à disposition des collectivités des outils pratiques et opérationnels (retours d'expérience, financement, mise en relation) pour un accompagnement de bout en bout de leur projet. Compte tenu de la complémentarité de leurs actions, l'agence de l'eau et la plateforme Aquagir souhaitent développer des synergies au service d'une gestion plus résiliente de l'eau.

« Aujourd'hui, la ressource en eau est en première ligne face aux défis du changement. L'agence de l'eau développe une politique transversale à toutes les échelles de son territoire, afin de maintenir un équilibre entre les différents usages de l'eau, les besoins de la nature et la quantité d'eau disponible. Les besoins sont immenses et la synergie de moyens avec la Banque des Territoires permet de décupler l'offre de financements au profit des collectivités locales pour accélérer le déploiement d'une gestion durable de l'eau et faire du bassin Adour-Garonne un territoire résilient face au changement climatique. » Elodie Galko, directrice générale de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

« Les agences de l'Eau jouent un rôle déterminant dans le combat à mener face au changement climatique qui frappe déjà nos territoires. Le renforcement de la collaboration entre l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Banque des Territoires Occitanie est gage d'une action coordonnée et concertée. La Banque des Territoires reste pleinement mobilisée pour contribuer à la préservation de la ressource eau en quantité et en qualité dans un contexte de raréfaction de la ressource : c'est un des enjeux stratégiques qu'elle s'est donnée, par la contribution à la transition environnementale. » Patrick Martinez, directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires.

> En savoir plus sur l'offre **Aqua Prêt**, pour soutenir vos investissements dans le secteur de l'eau.

> En savoir plus sur le **collectif Aquagir**

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr

A propos de l'agence de l'eau Adour-Garonne

L'agence de l'eau Adour-Garonne est un établissement public de l'État, placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Économie. Elle assure une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver la quantité et la qualité de l'eau, des rivières, des eaux souterraines et du littoral, ainsi que la préservation des milieux aquatiques dans le grand Sud Ouest qui couvre 1/5 du territoire national. Née de la loi sur l'eau de 1964, l'Agence est placée sous double tutelle : celle du ministère de la Transition écologique et celle du ministère de l'Économie et des Finances.

Elle agit pour un partage durable et solidaire de la ressource en eau en finançant les projets qui concourent à l'atteinte du bon état des eaux. Pour cela, elle assure la mise en œuvre de la politique publique de l'eau, la planification de la gestion de l'eau et sa gouvernance par bassin hydrographique.

Son territoire comprend les sous-bassins de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne, du Lot, du Tarn-Aveyron et de la Charente ainsi que sur tout le littoral aquitain et charentais.

www.eau-grandsudouest.fr

Contacts presse :

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline VALLEE – celine.vallee@caissedesdepots.fr – 06 07 17 23 21

Agence de l'eau Adour-Garonne

Catherine Belaval, catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr - 06 08 73 64 03